

M. LEMIEUX: Quel était le maximum auparavant? Ils avaient \$600 et une place de commis.

M. BORDEN: Le maximum était de \$1,600.

M. LEMIEUX: Un secrétaire particulier peut maintenant recevoir \$2,400, plus les \$600; ce qui fait \$3,000.

M. BORDEN: Je dis le maximum; mais après avoir servi un certain temps, un secrétaire particulier pourrait, je suppose, être avancé, et, de fait, quelques-uns ont plus que cette somme.

PROROGATION.

M. BORDEN propose que la séance soit levée.

M. GRAHAM: Je me suis laissé dire que des arrangements avaient été pris pour la prorogation des Chambres lundi à trois heures.

M. BORDEN: On s'attend que la prorogation aura lieu lundi à trois heures.

(La motion est adoptée, et la Chambre lève sa séance à onze heures et cinquante-deux minutes du soir.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Lundi, 1er avril 1912.

M. L'ORATEUR ouvre la séance à onze heures.

COMMUNICATION.

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante du colonel H. C. Lowther, secrétaire de Son Altesse Royale le Gouverneur général:

Ottawa, 1er avril 1912.

L'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Monsieur,—J'ai reçu instruction du Gouverneur général de vous informer que Son Altesse Royale se rendra dans la salle du Sénat cet après-midi à quatre heures pour procéder à la cérémonie de prorogation de la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. G. LOWTHER, Lieut.-col.
Secrétaire du Gouverneur général.

PRESENTATION DE RAPPORT.

Le rapport du département du Commerce et de l'Industrie pour 1911 est déposé par M. Monk au nom de M. Foster.

QUESTIONS.

(Les questions auxquelles il a été répondu verbalement sont indiquées par un astérisque.)

MAITRES DE POSTE A KAMOURASKA.

M. LAPOINTE (Kamouraska) demande:

1. Quels sont les noms de tous les maîtres de poste du comté de Kamouraska mentionnés dans une liste adressée au ministre des Postes par M. W. A. Potvin, accompagnant une lettre en date du 6 novembre 1911 demandant leur destitution?

2. Quels sont les noms des personnes recommandées dans ladite liste pour remplacer lesdits maîtres de poste?

M. PELLETIER:

Nom du bureau de poste.	Directeur de la poste.	Personne recommandée.
St-Pacôme.....	Luc Lizotte....	François alias Pitre Michaud
St-Germain de Kamouraska.....	Chrysostôme Michaud.....	Jos. A. Moreau.
St-Denis de la Bouteillerie.....	Dlle C. Paradis..	Théophile Languais.
St-Pascal.....	August Hébert..	Mde P. E. Côté.
St-Bruno de Kamouraska.....	Ovide Bonenfant	Jos. Gagné.
Ste-Hélène de Kamouraska.....	Martial Chénard	Anselme Ouellet.
St-Eleuthère.....	Israël Langlais..	Jean Théberge.
Pohénégamook....	Thomas Nadeau.	Rodrigue Label.
St-André Station..	Joseph Albert...	Louis Bossé.
St-Philippe de Néri.....	Thomas Paradis,	F. X. Roy.

TRAVAUX PUBLICS A L'ASSOMPTION.

M. SEGUIN demande:

1. L'honorable ministre des Travaux publics voudrait-il dire pour quelles raisons il n'a pas été pourvu dans le budget supplémentaire à des crédits pour un quai à L'Assomption, un brise-glace sur la rivière L'Assomption et un édifice public en la ville des Laurentides, pour remplacer les crédits votés sur l'exercice 1911-1912 qui n'ont pas été utilisés?

2. Qui a demandé que ces travaux ne soient pas faits?

M. MONK: Les crédits mentionnés dans la 1re partie de la question n° 4 figuraient tous, il est vrai, dans le budget de 1911-1912, mais ils n'ont pas été employés quand le Gouvernement actuel est entré en fonctions. Il est devenu nécessaire à la suite de rapports subséquents d'examiner de nouveau la question de la nécessité de chacun de ces travaux. Nous n'avons pas encore recueilli assez de renseignements pour nous permettre de prendre une décision pour l'exécution de ces travaux.

2. Il n'y a pas eu de demande spéciale de ne pas procéder à l'exécution de ces travaux, mais des observations ont été faites, de différents côtés, qu'ils n'étaient pas urgents et à la suite de ces observations le Gouvernement a ajourné l'inscription au budget d'un crédit pour les exécuter.